



Commission
des valeurs mobilières
du Québec

Marché des capitaux

DÉCISION N^o : 2001-MC-3744

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR: 399956

DOSSIER N^o : 13992

Objet : COM DEV International Ltd.
Demande de visa

Vu la demande présentée le 8 novembre 2001;

vu les articles 11, 14, 18 et 19 de la Loi sur les valeurs mobilières;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 307 de la Loi.

En conséquence, le chef du service du financement des sociétés octroie le :

visa pour le prospectus simplifié du 30 novembre 2001 de
COM DEV International Ltd. concernant le placement de débentures non
garanties convertibles 6,75 % d'un capital de 18 000 000 \$.

Le visa prend effet le 30 novembre 2001.

Le chef du service du financement des
sociétés,

(s) Josée Deslauriers
Josée Deslauriers

KB/sv